



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - contact@sud-safran.com

Union
syndicale
Solidaires

Jeudi 06 juin 2013

Mise en place du nouveau CCE HERAKLES Réunion du 24 avril 2013

Lors de la réunion du CCE du 24 avril 2013, la direction a proposé un protocole d'accord pour la constitution du nouveau CCE HERAKLES. La configuration retenue fait que les techniciens et agents de maîtrise à St Médard ne sont pas représentés par un titulaire et donc sous représentés sur cet établissement alors qu'ils sont le premier collègue en nombre de salariés. Ce poste de titulaire a été attribué au collègue Ingénieurs et Cadres de St Médard alors qu'il aurait logiquement dû être pourvu au CRB.

Cette particularité de l'accord a pour effet d'enlever un poste d' élu CCE titulaire à SUD, seul syndicat représentant le collègue des techniciens et agents de maîtrise à St Médard.

En réunion de négociation du 27 mars, SUD avait fait une proposition (identique à celle de la CGT) qui rééquilibrait la représentation des catégories socioprofessionnelles et la représentation syndicale (Tract du 8 avril 2013). La Direction a refusé cette dernière proposition bien qu'elle ait été portée par 2 syndicats représentant 60% sur Herakles.

SUD n'a donc pas signé l'accord de la direction qui finalement a été validé par toutes les autres organisations syndicales.

Le résultat de cet accord attribue pour le CCE : 3 titulaires à la CGT, 2 titulaires à la CGC, 1 titulaire à SUD et 1 titulaire à la CFDT.

Le rapport syndical sur HERAKLES est le suivant :

SUD : 30,34 %, CGT : 29,10 %, CGC 22,24 %, CFDT : 16,09 % (voir au verso, le tableau comparatif de la direction des instances représentatives du personnel sur la base des derniers résultats électoraux DP CE de chaque établissement reportées sur l'ensemble HERAKLES)

➤ **Election du nouveau bureau du CCE**

N'ayant qu'un seul élu titulaire lors de la formation du nouveau bureau du CCE, SUD a fait le choix de ne pas se présenter au poste de secrétaire.

Mais étant le 1^{er} syndicat sur HERAKLES en pourcentage de voix (et le 2^{ème} en nombre d'élus CE sur Herakles, SUD a présenté un candidat au poste de président de la commission économique qui est une commission ayant un rôle majeur.

La CGC était également candidate.

Résultat des votes nominatifs (1 vote pour chaque candidat):

Candidat CGC : 3 voix pour le candidat CGC (2 CGC et 1 CFDT), 3 abstentions CGT et 1 abstention SUD

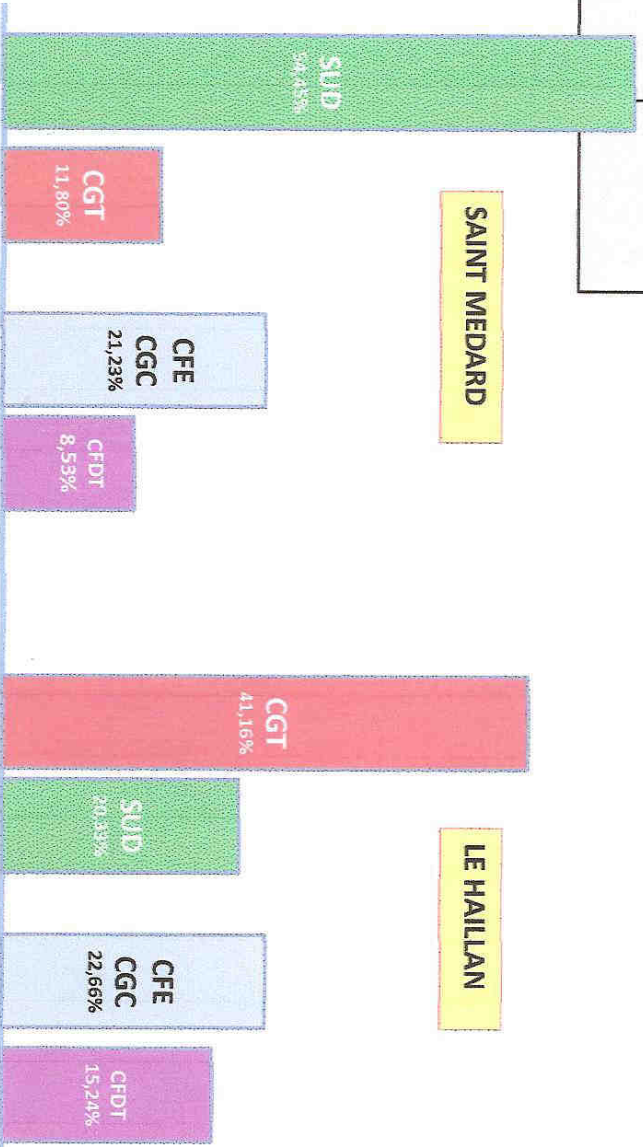
Candidat SUD : 1 voix SUD pour le candidat SUD, 3 abstentions de la CGT, 2 abstentions de la CGC et 1 abstention de la CFDT.

C'est ainsi que le syndicat SUD, 1^{er} syndicat sur HERAKLES, s'est retrouvé en minorité au CCE sans même obtenir la commission économique.

Ce sujet ne fait sans doute pas partie des principales préoccupations du moment mais nous tenions à informer les salariés de ce qui se passe au CCE et du respect de la représentation de leurs votes.

Les IRP

	SME	SPS	TCC	%
INSCRITS	1062	1209	2271	
EXPRIMES	806	984	1790	
CFDT	138	150	288	16,09%
SUD	343	200	543	30,34%
CFE-CGC	175	223	398	22,24%
CFTC	34	6	40	2,23%
CGT	116	405	521	29,10%



TABLEAUX COMPARATIFS